



# PRÉFET DE LA REGION NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Normandie**

***Service Mobilités et Infrastructures***



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **7ÈME COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT**

Vendredi 08 juillet 2022

# Sommaire

## 1. État d'avancement des travaux de la déviation

- a. Les travaux réalisés avant l'annulation de l'arrêté Loi sur l'eau
- b. Le demi-diffuseur d'Arnières-sur-Itton et le pont ferroviaire PS7
- c. La passerelle piétonne PS2 et l'ouvrage d'art PS3
- d. La passerelle piétonne PS4
- e. Les mesures conservatoires
- f. Démarches réalisées suite à l'annulation de l'arrêté Loi sur l'eau

## 2. Niveau de mise en œuvre des engagements de l'État

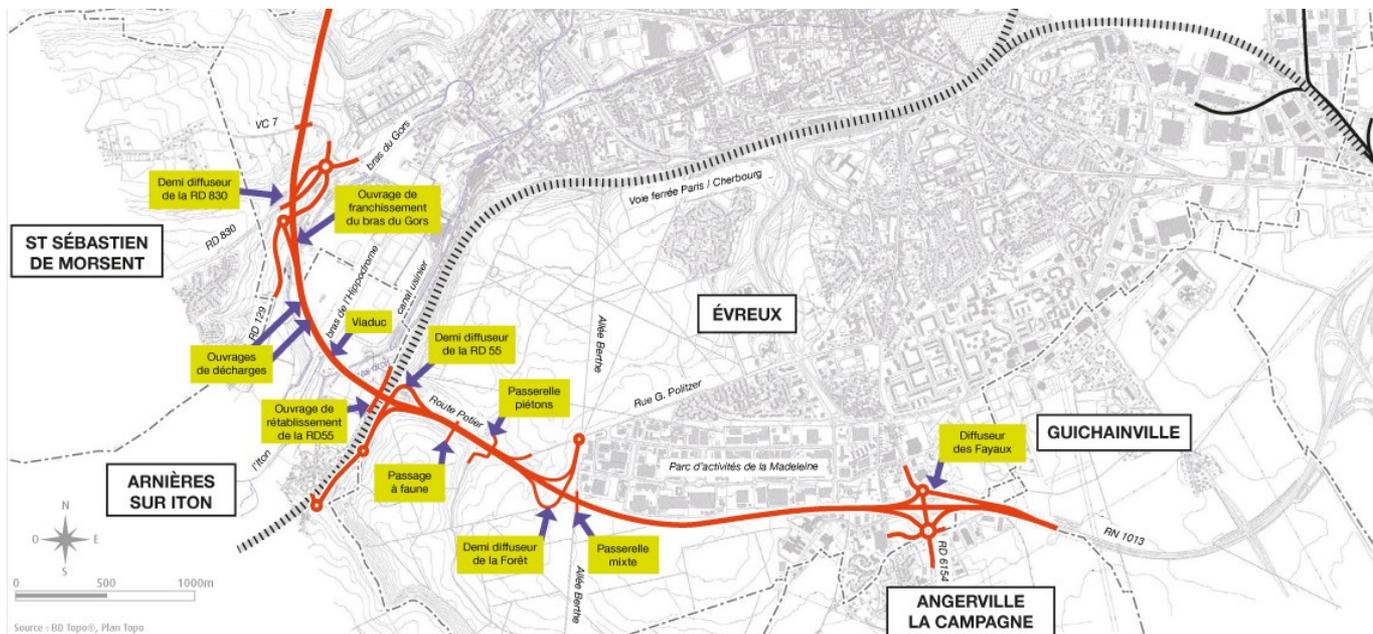
- a. Protection de la ressource en eau
- b. Préservation de la Faune et de la Flore
- c. Compensations environnementales
- d. Mesures d'accompagnement
- e. Le contrôle environnemental extérieur

## 4. Perspectives 2022/2023

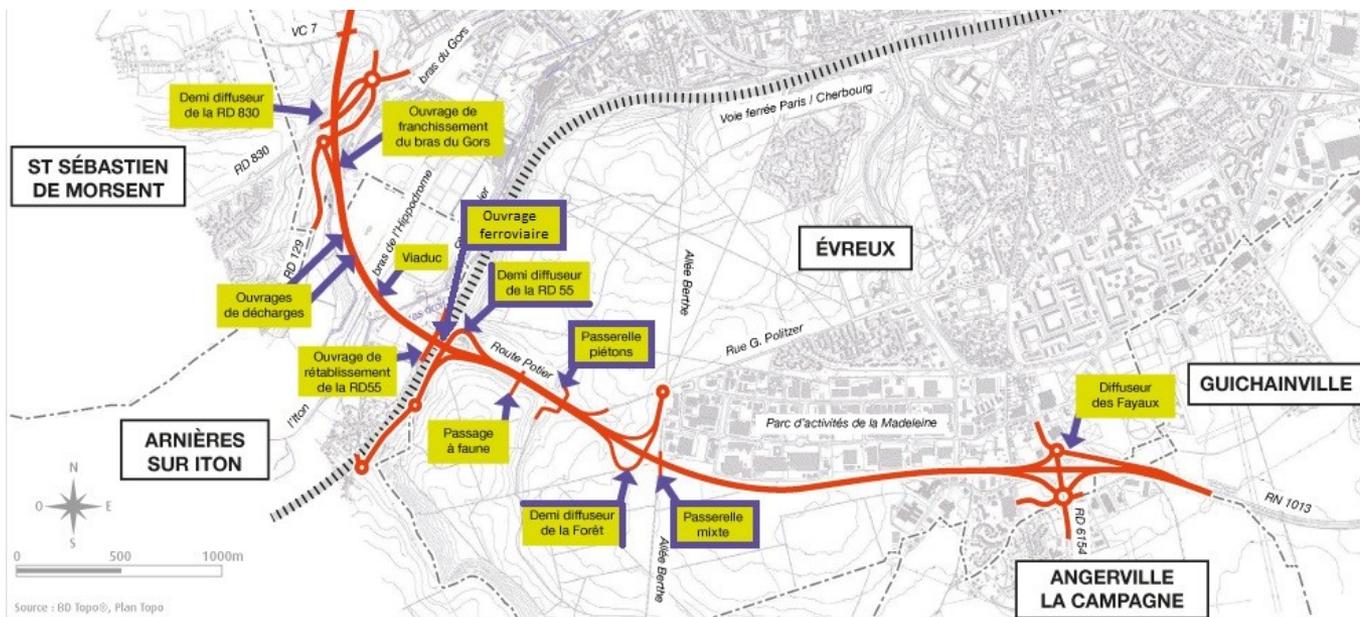
- a. La traversée de la vallée de l'Itton
- b. Le demi-échangeur de Saint-Sébastien-de-Morsent
- c. La mise en œuvre des engagements de l'État
- d. Planning prévisionnel des travaux



- Lancement des travaux en 2014
- Annulation de l'arrêté loi sur l'eau le 28 février 2019
- Obtention d'un nouvel arrêté d'autorisation environnementale le 29 juillet 2021



- Les ouvrages d'art : PS2, PS3, PS4, PS6 (en partie), PS7
- L'assainissement : Bassin B2, Bassin B2Ter, B3a

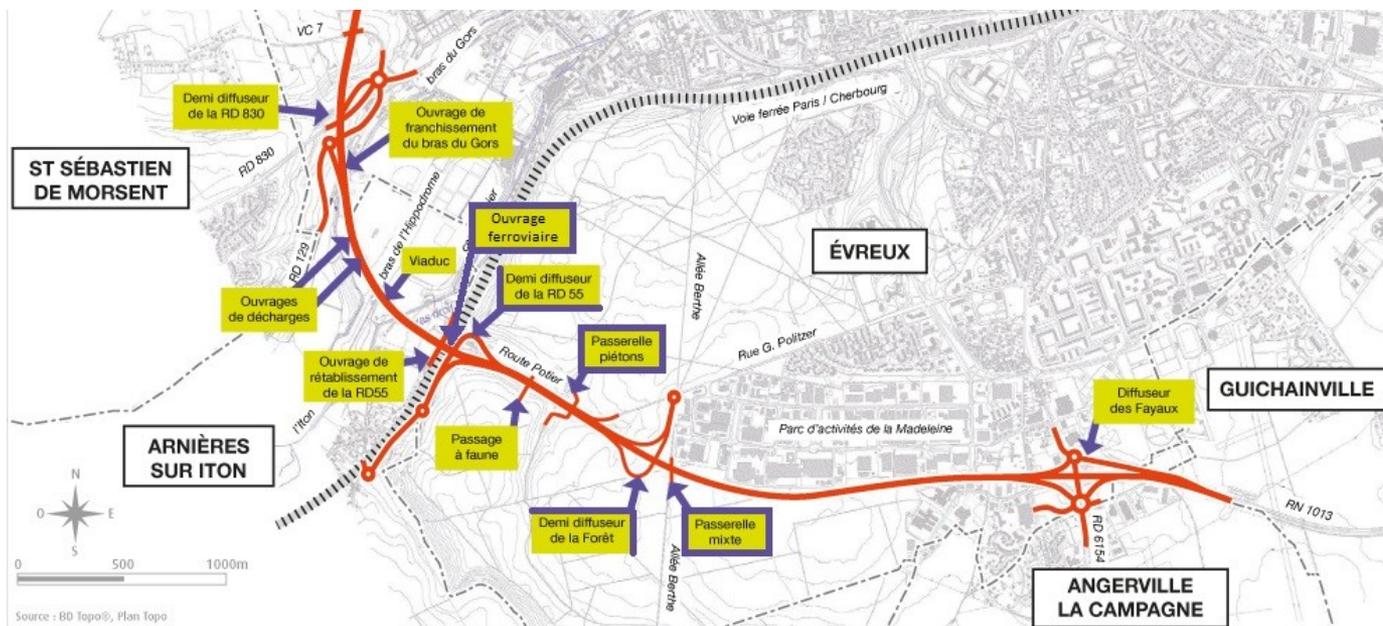


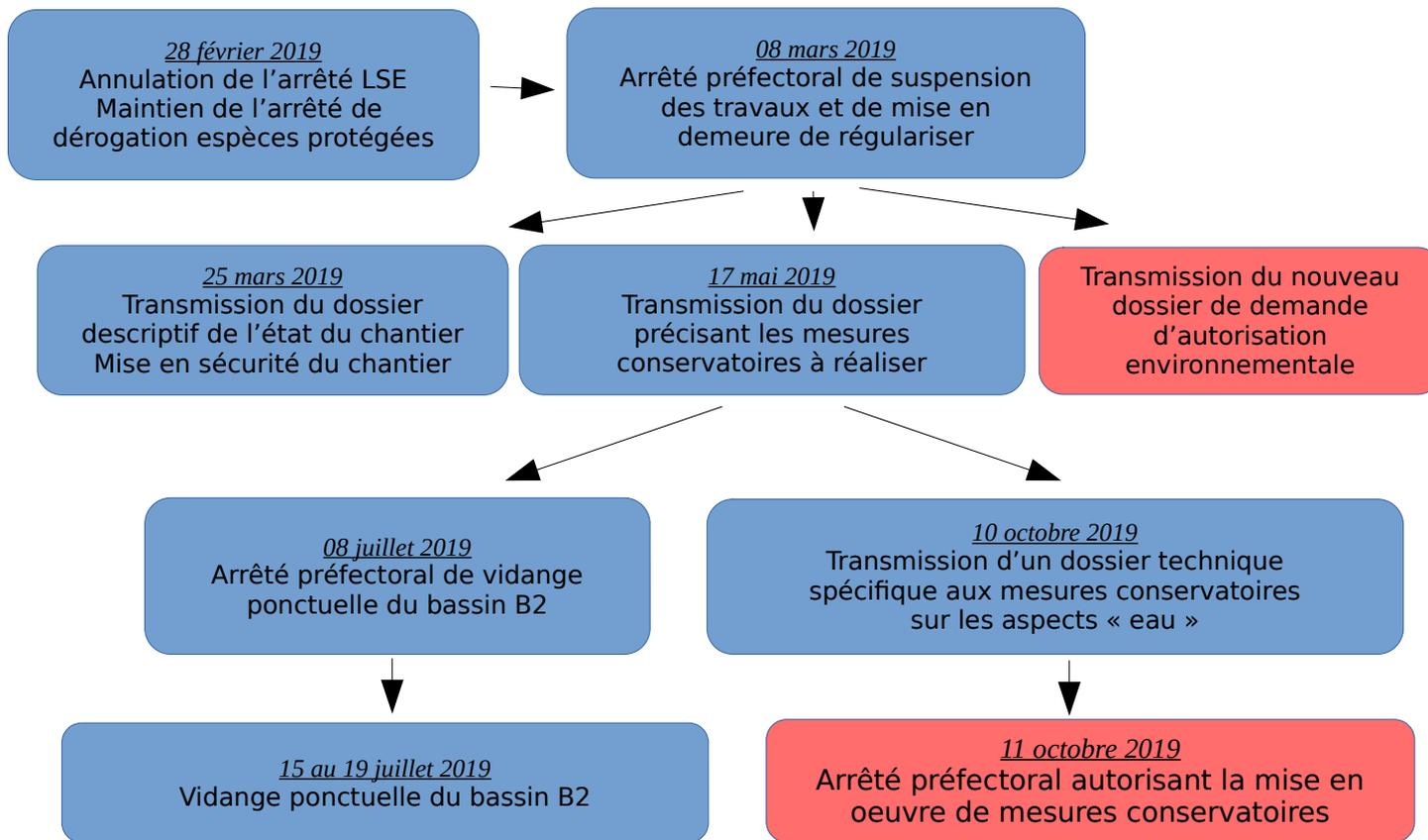


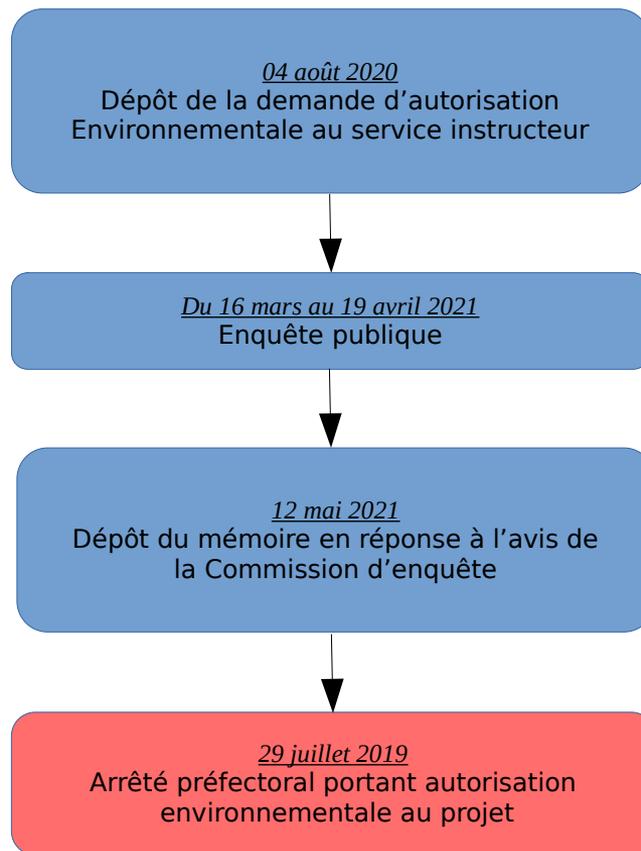




- La sécurisation : mise en service d'une partie du demi-échangeur d'Arnières
- L'assainissement : mise en service des bassins
- Suivis environnementaux et aménagements paysagers







## 2. Niveau de mise en œuvre des engagements de l'État



- Mise en service du Bassin B2 et du B2Ter
- Assainissement provisoire en phase chantier
- Étanchéité totale de la piste en phase chantier
- Contrôle extérieur environnemental des chantiers
- Mesures physico-chimiques dans l'Iton et en sortie de bassin B2



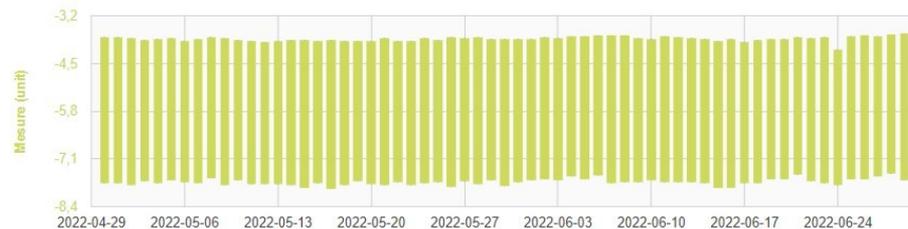
*Construction du Bassin 2Ter et sa noue d'infiltration*



*Bassin 2 et son exutoire*

- Suivi des niveaux de nappe et de turbidité en sortie des captages AEP
- Suivi piézométrique du niveau de nappe à proximité des fondations
- Validation du principe des fondations par l'hydrogéologue agréé

Niveau de nappes Min et Max : UTEP BIS - Niv Nappe Forage F5 (Metres) (unit)

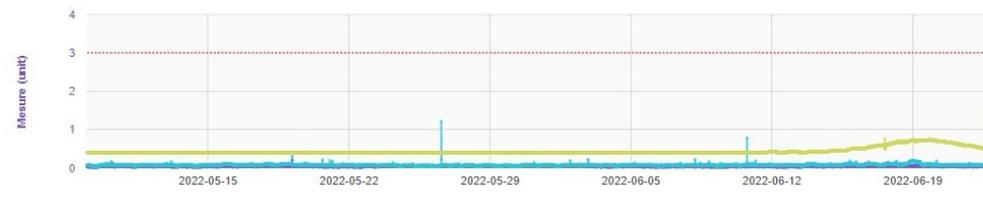


Légende

Niv Nappe Forage F5 (Metres) (unit)

*Illustration du suivi du niveau de nappe au niveau du forage F5*

Turbidité eau brute



*Illustration du suivi du niveau de turbidité pour les 3 forages*

### Les mesures d'évitement:

- Balisage des habitats et espèces remarquables



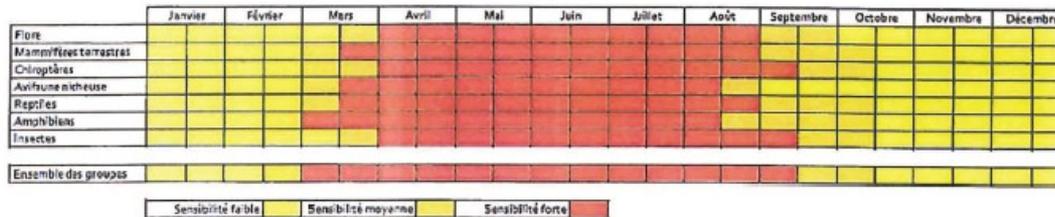
*Illustration de chiroptères*



*Illustration de Gesse Tubéreuse*

### Les mesures de réduction:

- Gestion du risque de pollution accidentelle en phase chantier
- Adaptation du calendrier des interventions aux cycles de vie des espèces
- Suivi du chantier
- Passages faune, protection cavité Potier



Calendrier d'évaluation de la sensibilité des espèces pour la réalisation des travaux



Travaux au niveau de la cavité Potier

### Mesures de compensation:

- boisements Queue d'Hirondelle et Grande pièce, Cambolle, îlots de sénescence
- zone humide de l'Iton (à venir)
- ourlets calcicoles, ...

### Les mesures d'accompagnement:

- Déplacements espèces végétales remarquables: Gesse tubéreuse, Sauge des près

### Les mesures de gestion:

- Plan de gestion et suivi des espèces exotiques envahissantes



*Illustration de la Sauge des près*



*Illustration de plaques à reptiles*

### Mesures de suivi:

- Suivis ornithologiques, Pie grièche écorcheur, Hirondelle rustique (GON - 2022)
- Suivi faune flore de la Queue d'hirondelle (EXECO - 2019)
- Suivi faune flore de la zone de l'hippodrome (EXECO - 2020-2021-2022)
- Suivi des gîtes à chiroptères (GMN - 2022)
- Suivi espèces végétales déplacées (INGEROP - 2022)

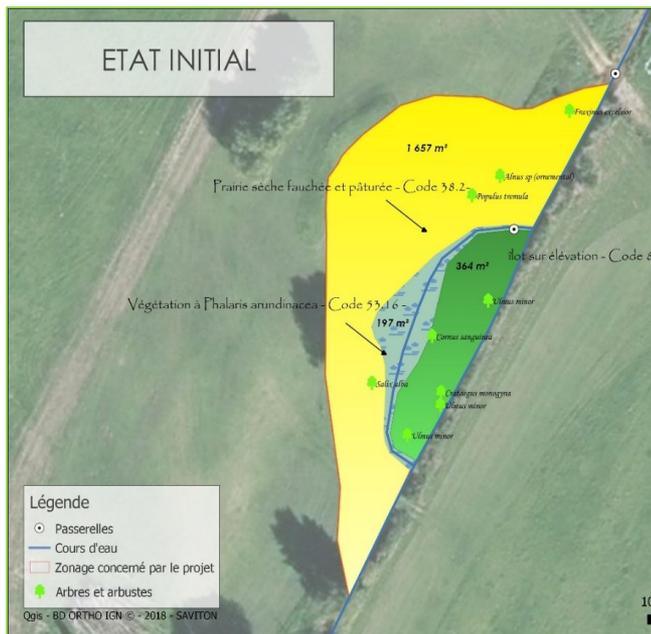


*Délimitation de la zone de suivi de l'hippodrome*



*Illustration de la Pie grièche écorcheur*

La restauration de 1638 m<sup>2</sup> de zone humide le long de l'Iton



Présentation du projet de restauration de zone humide

## Les reboisements

- La Queue d'Hirondelle (22,5 Ha) en 2014
- Cambolle en 2023
- D'autres projets de reboisement en élaboration



*Vue aérienne du site de la Queue d'Hirondelle avant plantation*



*Illustration des plantations de la Queue d'Hirondelle en 2022*

- Mise en défens de l'Airelle rouge en 2018
- Aménagement du rû pour l'Agrion de mercure



Illustration de l'aménagement du rû de l'Iton

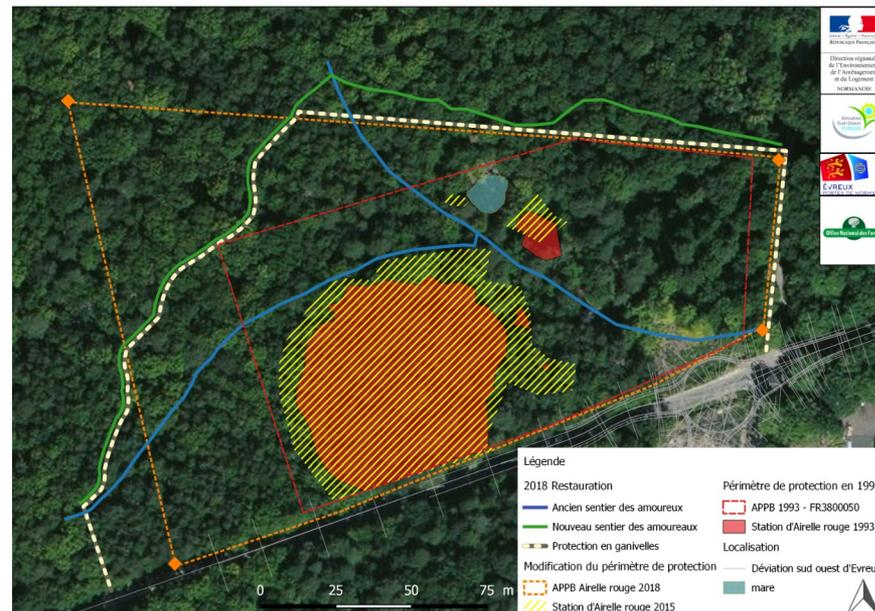


Illustration de la mise en défens de l'Airelle rouge

- Le parking forestier de la Trémouille à Evreux inauguré le 09 janvier 2019
- L'aménagement paysager autour du bassin B2 en 2020
- La lisière permacole bordant la Queue d'hirondelle en 2021



*Illustration du parking de la Trémouille*



*Illustration de la lisière Permacole*

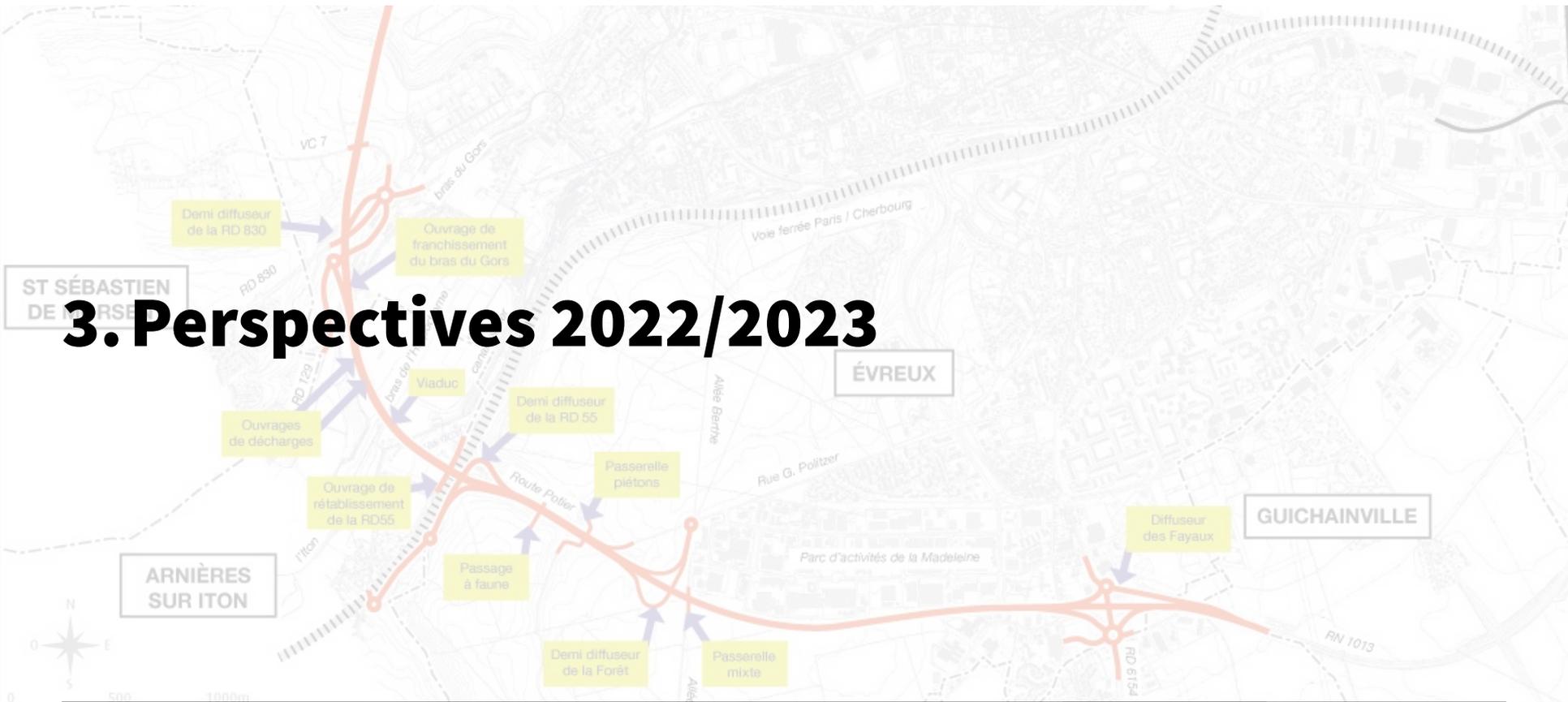
- L'aménagement paysager de l'entrée de commune d'Arnières-sur-Iton
- Le carrefour des flotteurs à Arnières-sur-Iton

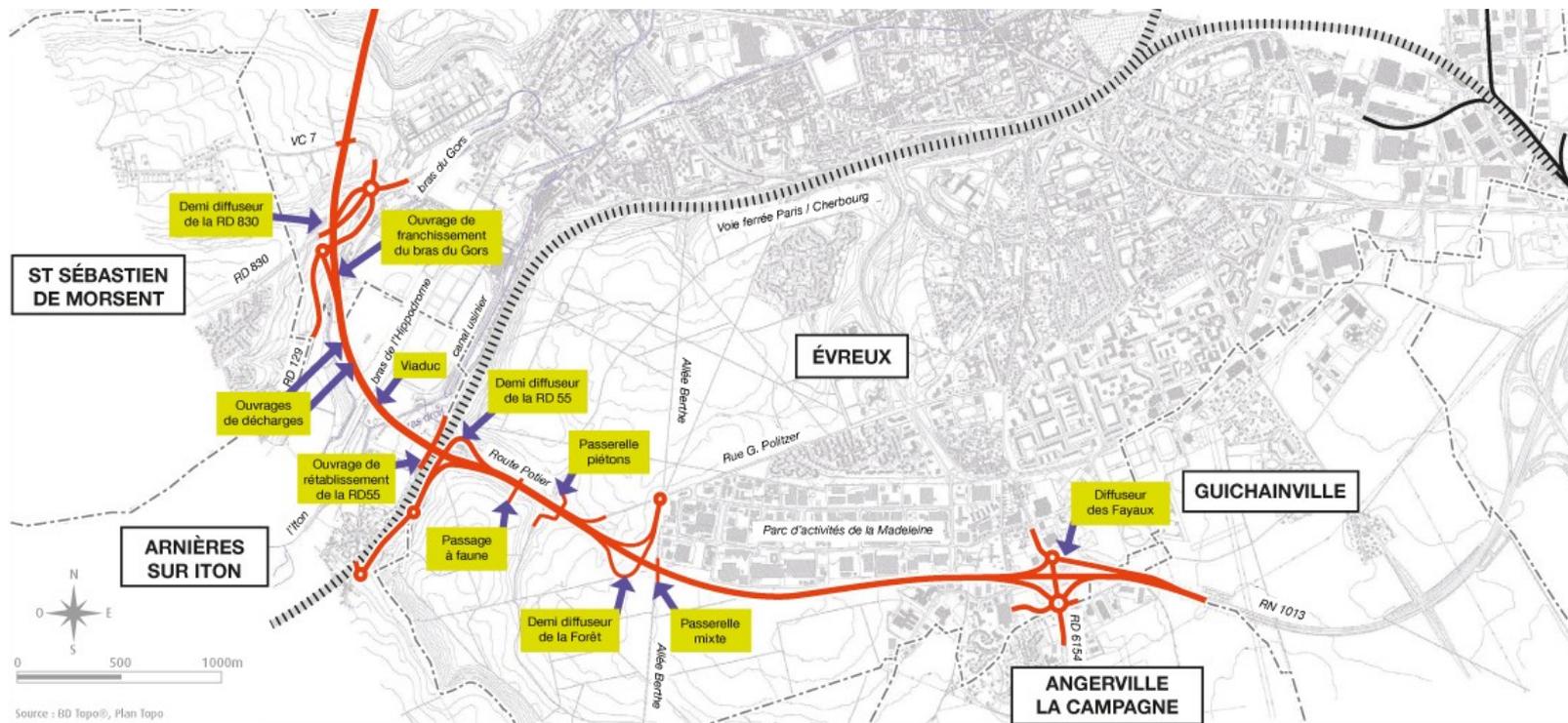


Localisation du futur carrefour des flotteurs

- **Contexte écologique sensible** de la vallée de l'Iton : bordures de l'Iton et ses bras (cours d'eau, ripisylve, noue humide, Truite fario, Ombre commun, Lamproie de Planer, Agrion de mercure, Couleuvre à collier)
- Avis sur les **mesures d'évitement et de réduction en phase chantier**
- **Balisage des habitats des espèces** remarquables, zones humides et identification de la présence d'espèces invasives
- Suivi de la **bonne application des mesures** prévues en matière de prise en compte de la biodiversité et de protection de la ressource en eau
- **Avis sur les documents** environnement produits par les entreprises
- **Visites en phase travaux** et suivi des documents

# 3. Perspectives 2022/2023





3 ouvrages :

- PI9 : viaduc de franchissement de deux bras de l'Iton
- PI10 et PI11 : successions de buses hydrauliques

Période de travaux : **janvier 2022 → 4e trimestre 2023**

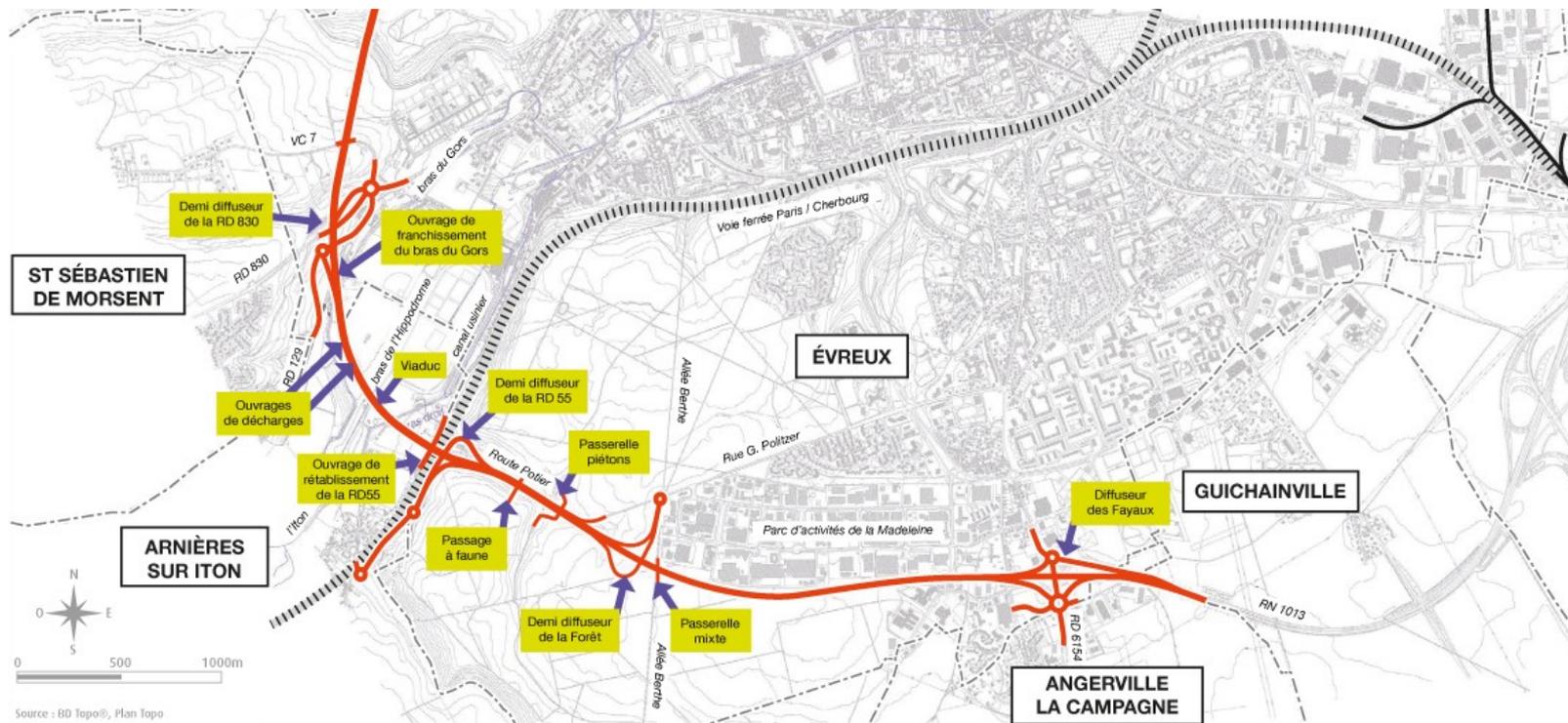
- Période des fondations : 01 mai au 30 novembre de chaque année



*Illustration des travaux en cours dans la vallée*



Vue aérienne des ouvrages de franchissement de la vallée de l'Iton



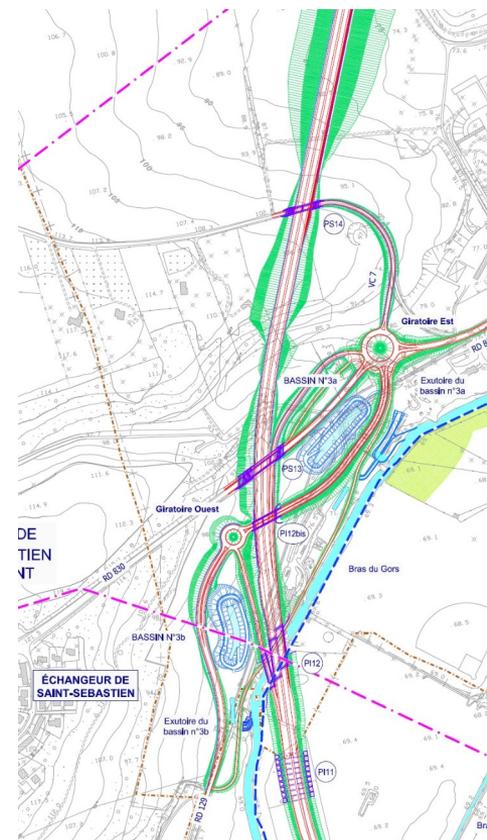
- Des travaux de pré-terrassements en 2021 et de dévoiement des réseaux en cours
- Période de travaux : **4e trimestre 2022 → 3e trimestre 2025**
- Des suivis et des mesures environnementales de protection contrôlées



*Vue aérienne des travaux de pré-terrassements*

Divers aménagements :

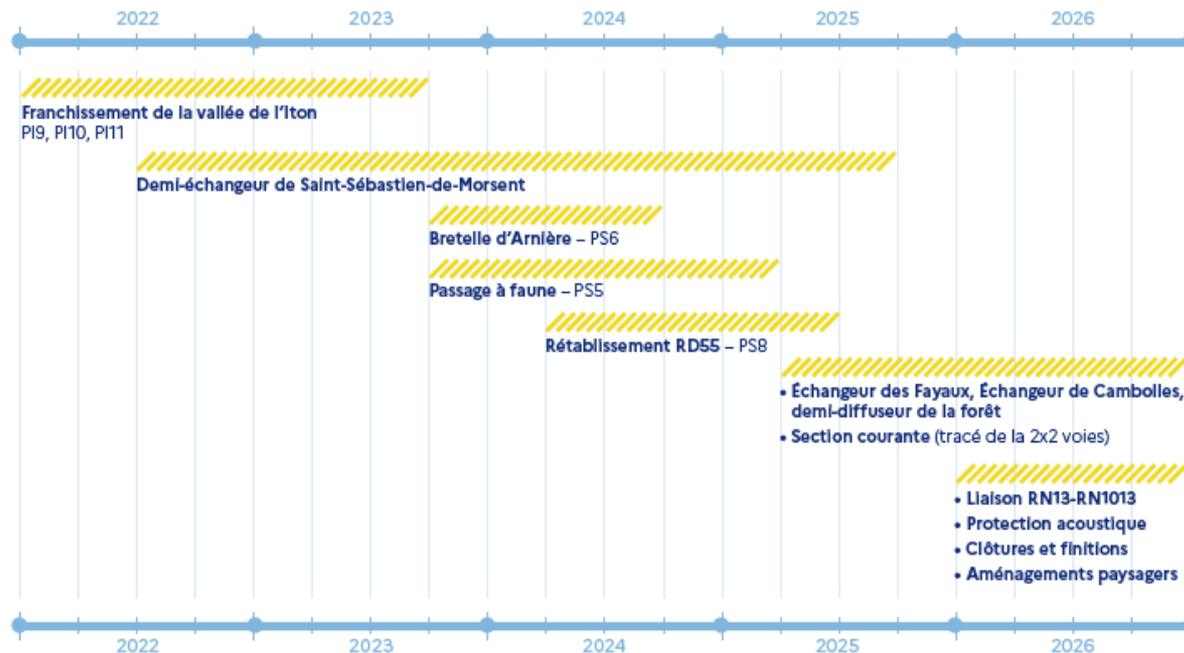
- 2 giratoires
- 3 ouvrages d'art de rétablissement et un ouvrage de franchissement de l'Iton



Plan des travaux du demi-échangeur

- Protection de la ressource en eau
- Préservation de la Faune et de la Flore
- Compensations environnementales
- Mesures d'accompagnement

## DÉVIATION SUD-OUEST D'EVREUX PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX





# Merci pour votre attention